

32

L'écho de Vagnas

en Ardèche méridionale

Décembre 2023

Chères VAGNASSIENNES, Chers VAGNASSIENS,

Les fêtes de fin d'année approchent, et la joie se lit sur les visages, même si celle-ci est parfois teintée de nuances car l'inflation est toujours bien présente.

Ces fêtes sont encore propices aux rassemblements entre amis et en famille, il faut garder cet esprit « d'un vivre ensemble » toutes générations confondues.

Le marché de Noël, organisé par notre dynamique Association Enfance et Avenir, a battu tous les records de participation, il a encore une fois attiré le monde des villages voisins et même plus. Merci à tous les bénévoles qui s'impliquent pour que ce soit une réussite, et celle-ci était au rendez-vous.

Un petit mot sur les travaux en cours. La RD 579 a retrouvé sa circulation normale. Ne reste que le marquage aux différents endroits, la mise en fonctionnement des feux tricolores et la pose des différents panneaux de signalisation.

Sur la RD255, les travaux programmés par le SMEGA (Syndicat mixte des Eaux GARD/ARDECHE) devraient être terminés pour début janvier 2024 comme indiqué sur les panneaux annonceurs. Reste encore les travaux d'aménagement du lotissement Terre Longue, mais ceux-ci ne créent pas de gêne de circulation.

Les vacances de Noël approchent et nos petits écoliers vont se voir offrir une sortie cinéma au Ciné 7 de RUOMS ainsi qu'un spectacle et un goûter à la Maison pour Tous.

Notre équipe est à votre service, n'hésitez pas à venir à notre rencontre en sollicitant un rendez-vous à la Mairie.

Je vous souhaite des très bonnes fêtes de fin d'année en attendant de se retrouver très prochainement. Je vous invite toutes et tous aux vœux du Maire le vendredi 5 janvier à 18h à la Maison pour Tous.

Votre Maire,
Monique MULARONI

Edito

Le conseil municipal de 31 octobre 2023



32

PRESENTS : Monique MULARONI, Michel FAILLA, Jérôme ROUX, Christine EYBALIN, Bernard SCHAECK, Josiane BOUNIOL, Régine LAIGNEL, Christine BUISSON, Florent TRITTO, Louise LACOSTE - **ABSENT** : Hubert MARTIN.

Le conseil approuve le compte rendu du conseil municipal du 4 octobre à l'unanimité.

TAXE AMENAGEMENT SUR LE SECTEUR DU CHAMBON

Le terrain portant le numéro de parcelle D726 ne figure pas sur la liste des parcelles soumises au taux de 9.8%. Il est demandé au conseil de corriger cet oubli. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

PROJETS D INVESTISSEMENTS PRESENTES POUR 2024

Madame le maire demande au conseil de se prononcer sur les demandes de subvention pour financer les projets 2024.

- **Salle polyvalente** : la nouvelle proposition est de 715 885 € HT. (Etat : 30 % - Région : 20 % - Département : 20 %). Le reste à charge à la commune serait de 30 %.
- **Terrain Omnisport** : 100 000 € HT. Subventions demandées : Etat : 20 % Région : 20 % Département : 20 % Agence du sport : 20%. Le club de tennis : 10%. Reste à charge 10%
- **Rénovation thermique: école** (45 000 € HT. Etat : 30%. Reste à charge : 70%), **ancienne école de Brujas** (aucune aide)
- **Eglise** : coût 50 000 € HT. Etat : 30% fondation patrimoine : 20%.
- **Extension du réseau d'assainissement chemins d'entre les vignes et Sallet** : 187 600 € HT. Etat : 30%. Le solde sera couvert par les taxes de raccordement.

Après débat, la résolution est adoptée à la majorité soit 5 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions.

ADMISSION EN NON VALEUR

Madame le Maire fait part de la liste des admissions en non valeur pour l'année 2023. Tous les titres énoncés ont fait l'objet de recours à l'encontre de tous les redevables mais sans succès. Madame le Maire expose que les crédits ont été prévus au budget. La délibération du précédent conseil est abrogée. La liste présentée est acceptée à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE N° 1 : Budget Lotissement

Madame le Maire présente la modification n° 1 à apportée au budget du Lotissement Terre Longue. La modification est acceptée à l'unanimité

SPECTACLE DE NOEL

La commission école s'est réunie le jeudi 26 octobre afin d'arrêter les modalités du Noël des élèves de l'école. Le budget alloué à cet effet par la commune est de 1 000 €. Mme LACOSTE propose une animation par Mme CARLIER alias « Babou ». Une subvention de 150€ serait octroyée à Vagnas Patrimoine pour couvrir les frais de cette intervention. Mme Buisson propose qu'en complément, on pourrait offrir aux enfants une séance de cinéma. Le conseil adopte ces 2 propositions à l'unanimité.

INDEMNITE COMPENSATRICE POUR « Le Bistrot de Vagnas »

Mme Dolympe, gérante du restaurant « le Bistrot », a sollicité par courrier une indemnité en compensation du préjudice qu'elle estime avoir subi pendant le mois de juin du fait des travaux sur la RD579. Mme le Maire indique que le dossier a été transmis à notre assureur GROUPAMA. Le conseil a pris acte de cette décision.

REVISION DU LOYER DU BAIL EMPHYTEOTIQUE SIGNE AVEC LE BAR L'ESQUIREL

Madame le Maire soumet une proposition de réduction de loyer pour compenser la rétrocession à la commune de 128 m² de son terrain. Le loyer, pour cette année, passera de 123€ mensuel à 114€. Le conseil adopte la proposition à l'unanimité.

PRÊT RELAIS

Madame le Maire informe le conseil que dans l'attente des produits de la vente des terrains de TERRE LONGUE il convient de contracter un prêt de 200 000 € auprès de la Caisse d'épargne au taux de 4,51 % sur 24 mois pour payer les travaux de voirie dans l'attente de versement des subventions Le conseil se prononce à l'unanimité pour cette demande de prêt.

ADHESION DE LA COMMUNE DE VAGNAS A UN GROUPEMENT DE COMMANDES D AUDIT ENERGETIQUE

Pour obtenir les subventions fonds vert destinées financement des audits énergétiques, la commune doit adhérer au groupement de commandes. Madame le Maire propose d'adhérer. Le conseil vote à l'unanimité cette proposition.

SIGNATURE DE LA CONVENTION POUR LA VALORISATION DES CERTIFICATS D'ECONOMIE D ENERGIE

En application de la loi n° 2005-781 du 13 juillet 2005, le SDE07 a adopté une démarche consistant à valoriser les certificats d'économie d'énergie. Le SDE07 propose à la commune de signer une convention par laquelle la commune lui cède ces certificats. En contrepartie de cette cession, le SDE07 réserve une subvention aux travaux réalisés. Madame le Maire demande au conseil l'autorisation de signer la convention. Cette autorisation est accordée à l'unanimité.

Bonnes fêtes



Le marché de Noël

32

Le 26 novembre, dernier dimanche du mois, l'association « ENFANCE ET AVENIR » a organisé cet événement attendu de tous.

L'approche de Noël est toujours magique pour petits et grands, aussi, cette journée a été minutieusement préparée par les bénévoles de l'association. Plusieurs semaines avant, les préparatifs vont bon train, entre la réservation des animations, les inscriptions des stands, les réunions pour l'intendance, Le père Noël et finaliser le tout, les bénévoles n'ont pas chômé. Des petites mains agiles ont confectionné les oreillettes de Noël, grande tradition ardéchoise, le vin chaud, les boissons diverses et la petite restauration, tout était prêt pour que les visiteurs passent un moment magique en cette période d'avant fêtes.

La journée a été bien remplie, les animations très colorées ont arpenté les ruelles et places de notre beau village, le groupe Vocastreet a donné de la voix près de notre église, tout proche du père Noël. Ah ! le Père Noël, tout juste descendu, il enchante les tout petits en les prenant dans les bras le temps d'une photo souvenir prise par notre photographe vagnassien (Photo 7) qui n'a pas manqué d'emporter, ceux qui le souhaitent, pour un voyage virtuel à 360° sur les lieux régionaux insolites.

Par ici, les décorations pour le sapin, les tricots fait main par une vagnassienne, les bougies, l'excellent jus de raisin naturel et frais de la région, le pain et les viennoiseries cuites au feu de bois tout près d'ici, et bien d'autres choses, victuailles et objets façonnés pour les fêtes. Les visiteurs en ont pris plein les yeux, les oreilles et le palais....

En somme, une manifestation pleinement réussie grâce à la météo qui nous a fait la faveur de nous ensoleiller toute la journée.

Remerciements à « Enfance et Avenir » et à sa présidente, au comité des fêtes, aux bénévoles nombreux et très souriants, à la mairie de Vagnas pour sa mise à disposition de tout le matériel et la maison pour tous. **GENEREUSEMENT MERCI.**

Une pensée, des bisous et des câlins pour le petit Camille, victime d'un accident dans le marché. Souhaitons lui un bon rétablissement.

Transmettre la vraie magie de Noël aux enfants

Ce qu'on transmet le mieux, c'est ce qu'on vit soi-même au plus profond de soi. Ainsi, pour transmettre la vraie magie de Noël aux enfants, c'est à dire tout simplement l'amour, la simplicité, le partage, le bonheur d'être ensemble (bien plus que les cadeaux) il faut commencer par y croire ! . Cette période est réellement magique pour cela, alors :

Partagez : il est parfois plus important de donner que de recevoir. Avant les fêtes, faites le tri dans les jouets de votre enfant et accompagnez-le à les donner à une association, en lui expliquant qu'ils feront le sourire d'un autre enfant.

Rêvez : Profitez de cette période pour réfléchir ensemble à la joie de recevoir, au bonheur de faire plaisir et surtout laissez la place aux rêves de chacun !

Offrez : pas des cadeaux que l'on se sent obligé d'offrir parce que " c'est Noël " et qu'on galère à trouver pour chaque membre de la famille. Les vrais cadeaux sont ceux faits avec le cœur. Ainsi, confectionnez avec votre enfant des cartes, des sablés, des décorations maisons... Des cadeaux qui ont du sens !

Réunissez vous : Cette période est faite pour vous donner le temps de vous retrouver en famille, alors faites-le ! Mais pas en courant, non, en passant de vrais moments de qualité ensemble. Asseyez-vous tous dans le salon, échangez, lisez-vous un mot, faites un jeu tous ensemble sans écran, sans stress... Juste ensemble dans le partage.

La vie est un cadeau, savourez-là.

Joyeux Noël



L'UNISENS reçoit nos Anciens



Quoi de plus naturel pour la commune de Vagnas que de jouer la carte de la découverte pour le repas traditionnel des anciens dans cet établissement nouvellement ouvert : l'UNISENS.

Mais avant de rejoindre le restaurant, la commune avait convié tous les participants à un apéritif à la maison pour tous où Madame le Maire escortée d'élus, Josiane Bouniol de la commission CCAS, Louise Lacoste et Bernard Schaeck, adjoints, ont tour à tour accueilli leurs invités.

Pour le service, les vagnassiens s'en sont chargés avec sympathie sous la houlette de Monsieur Mularoni Mario. Ce dernier s'étant dévoué tout au long de la journée à la satisfaction de tous.

Après ce moment de convivialité, les personnes ont été priées de rejoindre le restaurant. Après avoir constaté que tout le monde était installé, madame le Maire a prononcé un discours de bienvenue. Cette dernière a souligné l'importance de ces moments de partage, d'échanges dans un monde de tumulte. Après avoir souhaité un excellent appétit à tout l'auditoire, le repas a pu commencer.



Un menu dit « bistrannique » a été proposé à la demande du CCAS où l'émulsion de courge surmontée de châtaigne a ouvert le bal pour les 70 convives. Un dessert aux trois chocolats puis un petit café ont clôturé ce repas.

Les invités ont quitté le restaurant non sans être conviés par les élus à rejoindre, une nouvelle fois, la maison pour tous pour le verre de l'amitié. L'après midi s'est poursuivi avec les uns et les autres jusqu'à une heure tardive, chacun appréciant ces moments de partage.

N'oublions pas les absents : un colis va être bientôt porté aux personnes ayant été dans l'impossibilité de venir au repas. Merci de réserver un excellent accueil aux élus qui viendront vous rendre visite. EXCELLENTE FÊTE A TOUS.

Restaurant « L'UNISENS, ouvert tout l'hiver du jeudi au dimanche, vous attend midi et soir pour des découvertes culinaires à souhait. Le chef Tarik se plie à la demande de ses clients et personnalise les menus en fonction de l'événement (anniversaire, réunion, autre).

Appartement T2 à louer

Situé au-dessus de l'école, au premier étage, l'appartement est composé d'une grande pièce de vie, d'une chambre, d'une salle de bain et d'un WC séparé. Il est non meublé. Il dispose d'un chauffage réversible.

Libre de suite, le loyer est de 362,71 € par mois. (versement d'un mois de prudence, à la signature du bail)

Le dossier de candidature doit être adressé par mail à contact@vagnas-ardeche.com

Fermeture de la Mairie

Les bureaux seront fermés du vendredi 22 décembre 2023 au mardi 2 janvier 2024.

Sur Internet : toutes les infos sur vagnas-ardeche.com

Bonne année



Un îlot fraîcheur pour se détendre



32

Les plus curieux d'entre nous ont pu constater l'achèvement des plantations de l'îlot fraîcheur...

C'est en cette belle journée du 28 novembre que les enfants de l'école sont venus achever les plantations de ce nouvel espace de nature.

En effet, les agents de l'ONF se sont mobilisés pour accueillir nos élèves, les ont initiés à la plantation et aussi à la protection des plants. Chaque enfant a planté un à deux arbres : pin parasol, pin d'Alep ou pin Salzman. Les plus grands étaient venus avec leurs outils et les plus petits ont pu participer à un atelier ludopédagogique organisé par une garde forestière de l'ONF.



Traversé par un cheminement piétonnier d'où partent des sentiers plus rustiques, cet ensemble de plus de 500 plants est réparti en 3 zones distinctes : les plantes méditerranéennes, les plantes de zone humide et les plantes à vocation nourricière pour la petite faune alentour.

L'inauguration, initialement prévue pour le 15 décembre 2023 est reportée début février 2024 (pour des raisons logistiques).

Les Vagnassiens peuvent d'ores et déjà visiter ce lieu paisible, traverser le fossé sur le petit pont de bois ou bien se reposer sur le banc nouvellement installé.

Bien sûr, il faudra plusieurs années à ces plants pour transformer cet endroit en forêt, mais tous les ingrédients sont en place pour que nos enfants, devenus grands, puissent venir profiter de la fraîcheur végétale lors des soirées estivales, à quelques pas du centre bourg.



Joyeux Noël



La bibliothèque se fait une beauté



32

C'est avec un peu de retard que les enfants de l'école ont retrouvé leur bibliothèque après les vacances de la Toussaint.

Une bibliothèque partiellement rénovée et dotée de sanitaires flambants neufs !

Entièrement réaménagés (réfection de la distribution électrique, pose de cloisons hydrofuges, de 2 nouvelles portes intérieures, de 25m² de carrelage, installation d'un nouveau chauffe eau et d'un nouveau radiateur...), les locaux présentent désormais un espace réservé à la lecture et aux contes. Les livres ont été rassemblés dans l'autre espace : un côté enfants et un côté adultes

Les travaux ont été réalisés par de courageux bénévoles : Michel Failla et Mario Mularoni ont mis à disposition leur temps (plus de 200 heures chacun) et toutes leurs compétences pour offrir aux enfants et aux usagers de la bibliothèque un accueil agréable et nous les en remercions très chaleureusement.

Merci aussi aux bénévoles de la gestion de la bibliothèque qui ont repris le flambeau, à peine les peintures sèches, pour nettoyer le chantier, dépoussiérer chaque livre, et déménager l'ensemble des étagères.

Les horaires d'accueil restent inchangés :

- Enfants de l'école le jeudi
- accueil du public mardi et vendredi de 16h à 18h

La plupart des prix littéraires de la rentrée sont disponibles !



Bonne année

